

SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR L'AIFI

DATE: mardi 29 mai 2018

LIEU: Hôtel de l'ITHQ, 3535, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3P1

Horaire: 16h -18h

Thème: Projets novateurs pour aider les familles en conflit de séparation

Conférenciers:

Robert Proulx, juge en chef adjoint, Chambre de la jeunesse, Cour du Québec

Nathaly St-Arnaud, Chargée de projets, direction de la protection de la jeunesse, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

Les conférenciers présenteront le programme d'intervention socio-judiciaire en conflits sévères de séparation mis en place en 2018 dans trois régions du Québec (Montérégie, Québec, Chaudière-Appalaches)

Ce programme novateur concerte l'intervention clinique et juridique pour les familles qui reçoivent des services de la protection de la jeunesse pour une problématique de conflits sévères de séparation. D'une part, la trajectoire judiciaire est adaptée en fonction des principes de justice thérapeutique. D'autre part, un « intervenant en coparentalité », est désigné pour aider les parents à mettre de côté leurs conflits, négocier des ententes et communiquer adéquatement pour restructurer leur coparentalité et ainsi mettre fin à la compromission.

Jean-Louis Renchon, Professeur de droit de la famille à l'Université catholique de Louvain et à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, ex-président du Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine, coprésident de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI).

Le professeur Renchon nous expliquera dans quelle mesure la mise en œuvre depuis le premier septembre 2014 du Tribunal de la famille en Belgique a contribué ou non à permettre le développement d'une véritable justice familiale.

Ces conférences seront suivies d'une période de questions.

N.B. Pour les membres AIFI, il y aura la tenue de l'assemblée générale annuelle de 18h15-19h dans les locaux de l'ITHQ